



LE CYCLE DE L'ADIEU

CHAPITRE XIV

**A PROPOS D'UN DOUBLE *FAUX EXIL*
DES JUIFS D'ALGERIE IMPUTABLE A LA FRANCE,
SELON LES ECRITS DE NOTRE ACCUSATEUR**

TROISIEME PARTIE

TROISIEME ET QUATRIEME EXILS THEORIQUES

Après l'armistice du 22 juin 1940 avec l'Allemagne, la France est coupée en deux. Il existe une *zone libre*. Libre à plusieurs titres.

Mais surtout au titre d'une réalité historique, d'une réalité militaire, qui, paradoxalement, ne retient pas assez l'intérêt des historiens.

Cette zone libre, en effet, a maintenu le gros de la wehrmacht victorieuse, éloigné de la frontière espagnole.

Mettant ainsi le chef de l'état espagnol, le général Franco à l'abri des exigences enthousiastes et ambitieuses des *faucons nationalistes* ibériques.

Ceux-ci, espérant s'appuyer sur les divisions allemandes, qui auraient été massées tout le long de la frontière pyrénéenne,

en cas de capitulation française espérée,

prétendaient ne pas laisser passer l'occasion d'engager l'Espagne franquiste dans la guerre aux côtés de l'Axe.

Dans le but de reprendre Gibraltar aux Anglais.

Gibraltar, les *Thermopyles* de l'empire britannique ! C'était une obsession pour Churchill, pour le ministre britannique Samuel Ohare. Et *aussi pour Roosevelt*, le président américain.

Il fallait absolument, pour ces hauts responsables anglais et américains, éviter que la Méditerranée fût verrouillée à l'ouest, dès le début de l'été 1940.

Car la perte de Gibraltar, c'était la perte de Malte un peu plus tard.

C'était donc des difficultés majeures de ravitailler et de maintenir à un haut niveau la puissance militaire anglaise en Egypte et au Proche-Orient.

Gibraltar était donc vital pour l'Angleterre de Churchill.

Gibraltar, par-dessus tout, était absolument nécessaire pour la réalisation du projet secret mais déjà affirmé du président américain F. Roosevelt : *le projet de prendre pied en AFN.*

Projet mis en début d'exécution par le président américain, dès 1940. *Bien avant l'entrée en guerre des USA.*

Début d'exécution qui consista en une étude de renseignements militaires confiée à un diplomate américain, de haut rang, en poste à l'ambassade des USA à Paris, Robert Murphy. Celui-ci, fut l'envoyé spécial de Roosevelt en Algérie, à partir de décembre 1940.

Ce constat historique confère objectivement et surtout techniquement une signification stratégique fondamentale à l'armistice franco-allemand du 22 juin 1940. Une signification militaire. Ou plus exactement, opérationnelle.

Le 22 juin 1940, ce jour-là, Hitler a perdu la guerre.

Car l'armistice du 22 juin 1940 entre la France et l'Allemagne, a permis d'éviter une capitulation française.

Les divisions allemandes, par l'exigence des conditions de l'armistice, furent maintenues éloignées de la frontière espagnole.

*L'Espagne resta neutre, **d'une part.***

*Gibraltar, forteresse qui contrôlait l'entrée de la Méditerranée à l'ouest, put ainsi rester anglais, **d'autre part.***

En 1942, la conjuration française d'Alger, aspirant à organiser un débarquement anglo-américain en AFN, a pu se développer grâce à une collaboration prévisionnelle étroite, méconnue et négligée par les historiens, entre le général Mast, commandant en second du 19^{ème} Corps d'Armée d'une part, et le général Verneau chef d'Etat-Major de l'Armée de l'armistice, à Vichy, d'autre part. Un officier de liaison entre Mast et Verneau fut un colonel d'active d'Alger, le colonel Raymond. Celui-ci commandait le 45^{ème} Régiment de Transmissions de Maison Carré. L'entrevue entre le général Verneau et le colonel Raymond s'est tenue en 1942 à Etroussat, dans l'Allier, pas loin de Vichy.

Le colonel Raymond, sur ordre du général Mast, rendit compte au général Verneau de l'état avancé de préparation que connaissait la future opération Torch.

Vichy était donc informé de la conjuration d'Alger, donc *d'un futur débarquement américain en Afrique du Nord française.*

Malgré ce dynamisme opérationnel encore prévisionnel et, néanmoins, très offensif, évidemment secret et périlleux, *préparant l'engagement de l'empire français dans la guerre*, le gouvernement de Vichy s'est trouvé dans l'obligation, sous la pression de la force occupante, d'abroger le décret Crémieux en Algérie, le 7 octobre 1940.

Les juifs d'Algérie, du jour au lendemain, *furent donc exclus de la citoyenneté française*, avec toutes les conséquences administratives, professionnelles, humaines et morales qu'impliquait cette abrogation.

Entre temps, nous le savons d'abondance, un homme était venu jouer un rôle fondamental à Alger, dans le cadre des perspectives rooseveltiennes que nous venons d'évoquer : c'était Murphy, diplomate américain de haut rang, affecté dans un premier temps, à titre personnel, par Roosevelt auprès du maréchal Pétain dès 1940, *quelques jours avant la signature de l'armistice de juin 1940.*

Murphy s'intéressa de très près, sur ordre précis de Roosevelt, à l'évasion du général Giraud, prisonnier en Allemagne.

Celui-ci s'identifiait en effet à un personnage-clef pour *l'accomplissement opérationnel des projets militaires nord-africains de Roosevelt.*

Soulignons que nous sommes encore en 1940.

Roosevelt, dès le mois de juin 1940 ordonna à Murphy, qui le relate dans son livre « *Un diplomate parmi les guerriers* », de s'apprêter à une étude approfondie et complète de toutes les conditions politiques et militaires, à réunir dans *le but de rendre possible ou plutôt facile, un débarquement américain en AFN.*

Nous sommes en 1940, ne l'oublions pas.

Les USA ne sont pas encore entrés dans la guerre.

Ils sauront se la faire déclarer en 1941.

Cette mission de Murphy connut son deuxième temps d'exécution, lorsque celui-ci rejoignit Alger en décembre 1940.

Dans le but officiel d'apporter une aide socio-humanitaire aux populations musulmanes d'Algérie, grâce à la collaboration de fonctionnaires américains qui, tous, jouirent de l'immunité diplomatique.

Celle-ci les mettait à l'abri de tout contrôle policier français.

Roosevelt exigea de son représentant personnel Murphy, qu'il fréquentât assidument le général Weygand.

Il lui recommanda même *d'aller à la messe avec lui.*

Murphy était en effet un américano-irlandais, catholique pratiquant.

Nous sommes en 1940 et il est important de ne pas perdre de vue les intentions rooseveltiennes, en prévision du débarquement américain en AFN. Intentions qui consistaient à éliminer par-dessus tout, les obstacles militaires susceptibles d'être à l'origine de difficultés majeures pour l'accomplissement du débarquement américain, *déjà prévu au début de l'été 1940.*

Une question lourde de tragédies, *qui à l'évidence n'intéresse personne*, mérite d'être posée. Avec ténacité.

Je l'ai fait dans mon livre « *Attaques et contre-attaques* ».

C'est la question suivante :

quelle influence a pu exercer ce futur projet opérationnel de Roosevelt, avant l'armistice du 22 juin 1940, sur le drame ultérieur et immédiat de Mers-El-Kébir du 3 juillet de la même année ?

Dans la planification d'un débarquement américain en AFN, envisagé par Roosevelt *avant la conclusion de l'armistice entre la France et l'Allemagne du 22 juin 1940*, le comportement opérationnel de la très puissante escadre française de la Méditerranée, constituait en effet une inconnue militaire sérieuse.

Très grave même, pour le commandement américain.

Cette force navale française était en effet un possible obstacle majeur à ce débarquement. Obstacle à éliminer, préventivement.

Il n'est donc pas déraisonnable, loin de là, d'accorder un crédit majeur à une *approbation préalable*, ou plutôt à un *feu vert incitatif*, donné par Roosevelt à l'opération *déclenchée* par Churchill le 3 juillet 1940.

Le massacre de nos marins à Mers-El-Kébir, du 3 juillet 1940, *constitue fondamentalement le premier temps d'exécution de la future opération Torch*.

Car il fallait éviter à tout prix pour Roosevelt que l'escadre française se déploiyât avec ses énormes moyens dans la perspective de *s'opposer, si elle en recevait l'ordre*, au débarquement américain en AFN, *déjà envisagé* au mois de juin 1940, par le président américain.

Murphy avait reçu des ordres stricts. Il devait assurer une *promotion à l'évadé* Giraud, et surtout, le maintenir sous contrôle américain.

En effet, Roosevelt avait grand besoin de ce général d'armée, membre du Conseil Supérieur de la Guerre avant 1939.

Pourquoi ?

Parce que Giraud avait commandé la division d'Oran et qu'il était donc parfaitement informé du dispositif militaire français en AFN.

Le représentant de Roosevelt en AFN, Murphy, accepta dans le but de ne pas bouleverser les perspectives opérationnelles du président américain, *sans réaction officielle significative, l'abrogation du décret Crémieux en Algérie*. Abrogation décidée par le gouvernement de Vichy sur l'exigence de l'occupant.

Il fallait attendre.... *savoir attendre....*

Se soumettre *au minimum* provisoire, pour sauver *le maximum*, dès que possible.

En 1942, se déroule l'opération Torch. Les Anglo-américains débarquent. Le général Mast, le colonel Jousse major de garnison du XIXème corps secondé par le lieutenant de réserve, Goutermanoff, et les conjurés d'Alger, *réussissent leur coup*. L'amiral Darlan, devient alors le Premier Français de l'Empire. Le général Giraud exerce, tout logiquement, les fonctions théoriques de commandant en chef de l'Armée de l'Empire. Cette armée participera à son échelon aux opérations conduites par l'énorme appareil militaire allié qui assurera la défaite de l'Allemagne et la libération de la France.

C'est alors que ces deux hommes, Darlan et Giraud, dépourvus de clairvoyance politique, négligèrent de prendre l'initiative majeure qu'il ne fallait surtout pas laisser passer : *l'initiative « d'abroger » sans délai « l'abrogation » du décret Crémieux de 1940.*

Darlan et Giraud auraient dû prendre, eux-mêmes, cette décision capitale dès le mois de novembre 1942. Sans perte de temps. Et surtout, ne pas tenir compte de l'attitude de Roosevelt *qui ne crut pas opportun d'inciter Giraud à prendre cette décision*. Comme s'il prétendait, *déjà*, justifier l'éviction ultérieure et planifiée du général Giraud du pouvoir français.

Darlan et Giraud savaient que Pétain ne viendrait pas à Alger. Il l'avait exprimé par téléphone à Darlan, dès le déclenchement de l'opération Torch. Il avait donné carte blanche à l'amiral français pour qu'il agît au mieux dans l'intérêt de la patrie. Il avait fait don de sa personne à la France. Il resta sur le territoire de la patrie occupée. Il fit donc tout ce qu'il put en prenant des risques de mort *d'où qu'ils pussent venir par la suite*, pour réduire au minimum possible les drames que vont connaître nos compatriotes de la mère-patrie. Drames en relation avec l'occupation totale de la France, consécutive au ralliement de l'AFN à la guerre contre l'Allemagne.

Darlan, comme Giraud, comme Pétain, étaient convaincus d'autre part, comme tous les experts militaires alliés, que l'Allemagne avait déjà perdu la guerre. Elle l'avait perdue, stratégiquement, le 22 juin 1940. Nous le savons.

Car l'éventuelle et réelle victoire d'Hitler en 1940, passait avant toute autre considération, par le verrouillage préalable de la Méditerranée à l'ouest. C'est-à-dire par la prise de Gibraltar qui aurait été envisageable dans l'enthousiasme victorieux de la wehrmacht en 1940.

Darlan et Giraud, en novembre 1942, auraient dû prendre, *eux-mêmes*, la décision de mettre nos compatriotes juifs d'Algérie et le monde, *devant le fait accompli de leur retour au sein de la citoyenneté française*.

Sans délai.

Ils auraient rendu inutile ainsi, l'activisme très agressif d'un triumvirat de personnalités israélites en renom d'Alger qui, devant la carence apparente de Darlan et Giraud à l'égard de la réintégration des juifs d'Algérie dans la citoyenneté française, *ont cherché chez De Gaulle l'appui qu'elles croyaient impossible de trouver chez ces deux officiers généraux.*

Cette attitude *de non-décision*, de la part du général Giraud, plus exactement de *balbutiement politique apparent*, fut très opportunément sanctionnée par un article signé Rothschild et publié aux USA à la fin de l'année 1942.

Dans cet article, écrit avec un à propos suspect, il était reproché, avec sévérité, à Giraud, de ne pas avoir pris, lui-même, la *décision immédiate* de réintégrer les juifs d'Algérie dans la citoyenneté française.

Cet article traduisait *objectivement* une intervention rotschildienne internationale, particulièrement sélective, en faveur de De Gaulle.

Faire de celui-ci, le moment venu, un instrument indispensable à l'exclusion de la France en tant que nation, d'Afrique du nord et tout particulièrement d'Algérie. Un instrument du capitalisme financier, pressé de se *défrayer* de la charge financière qu'exigeait l'accession des peuples dits *colonisés* à la modernité.

La réintégration des juifs dans la citoyenneté française, De Gaulle sut la prendre lui, cette décision, en 1943 !

En revendiquant le mérite personnel, exclusif même, d'une initiative que Darlan et surtout Giraud, n'avaient pas osé prendre.

Parce qu'ils furent trahis à Alger.

Par ceux qui avaient reçu l'ordre d'évincer Giraud.

Qui firent assassiner Darlan sur ordre de De Gaulle et de quelques *résidus cagouards*, jusqu'alors anti-juifs ! Qui aspiraient grâce à De Gaulle, à un retour à la monarchie !!

De Gaulle devint, grâce à cette décision imputable avant tout au manque de clairvoyance politique de Darlan et de Giraud, *l'homme à qui l'histoire attribua l'initiative d'avoir réintégré les juifs d'Algérie dans la citoyenneté française.*

Il bénéficia en conséquence, d'appuis inconditionnels qui, plus tard, ne furent pas dépourvus d'effets gravissimes, mortels même, sur l'avenir de l'Union Française. Et tout particulièrement sur l'avenir de l'Algérie française. De ce territoire majeur constitué et que constitue encore l'Algérie *l'immense Algérie.*

Pendant la guerre d'Algérie, à partir de 1955, j'affirme avec force, comme je l'ai rappelé à maintes reprises et en toute simplicité, avoir constaté à l'échelon de l'action que j'avais entreprise, que la communauté religieuse juive d'Alger, manifestait *dans son immense majorité* son opposition à l'indépendance de l'Algérie. J'ai personnellement bénéficié, je tiens à le souligner encore une fois, de la complicité active et du concours opérationnel de compatriotes juifs dès mes premières activités contre-terroristes. Temime, Atlani et d'autres, ont participé, les armes à la main, au refus de soumission de notre peuple multiconfessionnel, au terrorisme FLN.

Par ailleurs, dans le même état d'esprit, beaucoup de communistes et d'anciens des *Brigades internationales* de la guerre civile espagnole nous ont rejoints dans cette action directe.

Nous défendions la France. Nous voulions protéger notre peuple des tueries auxquelles on s'apprêtait à le livrer. *Nous n'éprouvions pas la nécessité de recourir à une autre idéologie que l'idéologie de la patrie.* C'était la France qui était attaquée. C'était pour la France que nous nous battions.

La France.... nous n'avions que ce mot à la bouche.

Oui, avec tous ces Zaoui, Levy, Lubrano, Scotto di Vettimo, Pérez, Sanchez, Sobrecases, Micaléff et Zammit, avec Descamps, Crespin, Christin, Dufour, Jourdes, Martel et d'autres encore, nous vous parlions *banalement* de la France comme jamais plus on n'en parlait en Métropole depuis longtemps déjà.

Parmi les personnalités qui m'ont accompagné dans cette action, j'ai souvent évoqué une femme, pharmacien dans le centre d'Alger, de confession juive. Elle était veuve d'un homme qui joua un rôle éminent dans la résistance contre les Allemands.

Un homme qui participa activement à la phase algéroise du débarquement allié du 8 novembre 1942.

Ainsi qu'à la prise du pouvoir par De Gaulle en 1943.

Cet homme avait reçu De Gaulle une première fois clandestinement, avec deux autres personnalités juives d'Alger. Ce fut une rencontre très secrète.

De Gaulle ne manqua pas de tirer un avantage décisif *contre Giraud* de l'appui préférentiel qu'il avait obtenu de la collectivité juive d'Algérie.

Cette femme, Geneviève, m'appuya avec enthousiasme dans mes premières activités de responsable contre-terroriste. Elle m'a véhiculé au milieu d'une *intelligentzia* algéroise au sein de laquelle elle pouvait intervenir pour créditer mon action anti-terroriste, avec l'autorité d'une indiscutable *persona grata* que lui conférait la personnalité de son défunt mari.

Son engagement en faveur de l'action directe pour l'Algérie française, très pointu en 1955, 1956 et 1957, est devenu silencieux dès l'avènement de De Gaulle en 1958.

A l'instar d'une *infime minorité* de ses coreligionnaires d'Alger, sa fidélité à De Gaulle lui interdit de participer au dernier combat pour sauver l'Algérie française.

Combat qui s'identifiait désormais à une exigence logique impitoyable : une lutte à outrance contre De Gaulle.

Complice majeur et indispensable du FLN. De Gaulle, l'instrument historique *du délestage économique du débouché algérien*. A l'origine des perspectives conquérantes actuelles mises en oeuvre par « l'état islamique »

Ils furent très peu nombreux en Algérie, une infime minorité, à se soumettre à cette attitude exclusive de fidélité à un homme. Attitude souillée à l'extrême par un refus : celui de soutenir là-bas, un combat pour la patrie.

Un combat nécessaire pour la vie de dizaines de milliers de Français d'Algérie, *de toutes confessions*.

Dans cet esprit, le commandant d'une unité territoriale d'Alger-centre, de confession juive, prestigieux combattant de la dernière guerre, refusa d'engager son bataillon UT, en formation militaire, le jour du 24 janvier 1960, aux côtés du peuple d'Alger.

Ce refus d'engagement fut tragiquement néfaste pour *la journée du 24 janvier 1960*.

Ce chef de bataillon de réserve avait refusé de suivre les recommandations du commandant Sapin-Lignièrès, de convoquer son bataillon en formation et en uniformes qui lui furent adressées devant moi, le 23 janvier.

Très précisément dès la fin de la première et unique *assemblée générale constitutive de la Fédération des Unités Territoriales d'Algérie*.

Sapin-Lignièrès et moi-même savions qu'un rassemblement de cent mille personnes au Plateau des Glières d'Alger, se serait effectué le 24 janvier 1960, à midi, si les 20.000 territoriaux d'Alger, en uniformes et en rangs, avaient manifesté leur foi en l'Algérie française et la France, comme il était logique de l'espérer.

Les généraux, Challe, Faure en Algérie, Jouhaud à Paris, les colonels Argoud, Bigeard, Vaudrey, et d'autres encore, auraient disposé des moyens de sauver l'Algérie française et la France.

De mettre notre pays et l'Europe à l'abri d'un processus invasif arabo-islamiste fondamentaliste et terroriste *que nous ne confondons pas avec l'islam*.

Je précise que des milliers de juifs d'Alger sont venus tout naturellement aux barricades, pendant toute cette semaine du 24 janvier 1960. Certains à des postes de responsabilité élevée. Avec Jean Ghnassia, avec André Temine, Moryoussef et d'autres, sous mon commandement, nous avons chanté la Marseillaise et les *Africains*, le cœur rempli d'ambitions et d'espérance pour la patrie.

En 1942 il avait manqué, certes, au général Giraud, l'audace et les compétences d'un chef révolutionnaire. En tant que général en chef, il aurait dû prendre, il en avait les moyens, la décision politique et militaire de neutraliser De Gaulle définitivement. Dans l'intérêt supérieur de la France et de l'Occident. Il aurait guéri préventivement la France, l'Europe et l'Occident, du gaullisme chronique. Mais Giraud n'était pas un chef politique ! N'était pas un chef révolutionnaire !

Le gaullisme de 1958, un état d'esprit riche d'une perversion telle qu'il compromet aujourd'hui encore la liberté de la France ainsi que la constitution d'une Europe réelle et structurée, nécessaire à la construction géopolitique de l'Occident.

Occident dans lequel trouverait logiquement sa place, par nécessité de survie, le nouvel Occident Musulman, affranchi des influences levantines.
Occident Musulman créé à Alger en 2012.

Il apparaît évident, plus actuel que jamais, que le sentiment religieux et la pratique religieuse, doivent trouver leur place dans la vie des nations occidentales.

Leur place ? Oui.

Toute leur place ? Oui.

Seulement leur place ? Oui.

Leur place dans un contexte national de laïcité constitutionnelle qui doit servir de cadre légal, interactif et permanent à l'expression quotidienne des convictions religieuses, à l'expression quotidienne de la pratique religieuse.

Car, sans laïcité, il n'existe pas, il ne peut exister, de liberté religieuse.

Sans laïcité, il n'existe pas de liberté dans tous les domaines de la vie.

Jean-Claude PEREZ

Nice,

Le 8 juin 2016

N'hésitez pas à consulter le site du Cercle Algérieniste de Nice et des Alpes Maritimes et tout particulièrement, la classification et études de Raphaël PASTOR et Hervé CUESTA.

BIBLIOGRAPHIE

L'assassinat de l'Algérie française, terreau de la conquête islamiste actuelle. 2012

Un des livres du cinquantenaire, à lire et à faire lire.

Vérités tentaculaires sur l'OAS et la guerre d'Algérie

Stratégies et tactiques, 2006 ; 2^e Edition

Cet ouvrage a été d'un grand recours dans la rédaction de cette étude

L'islamisme dans la guerre d'Algérie

Logique de la Nouvelle Révolution Mondiale, 2004

Le sang d'Algérie

Histoire d'une trahison permanente, 2006 ; 2^e édition

Debout dans ma mémoire

Tourments et tribulations d'un réprouvé de l'Algérie française, 2006 ; 2^e édition

Attaques et Contre-attaques

Vérités tentaculaires sur l'OAS et la guerre d'Algérie II, 2008

Editions Dualpha

Boite 37

16 bis rue d'Odessa

75014 PARIS

Tel. : 09 52 95 13 34 - Fax : 09 57 95 13 34

Mail : infos@dualpha.com

Site internet : www.dualpha.com

Vous pouvez prendre connaissance des deux interview accordées par Jean-Claude PEREZ :

- la première à Monsieur Olivier CAZEAUX : sur Internet tapez « OAS, le docteur PEREZ parle » ;

- la seconde, à Monsieur BESSOU dans le cadre de la préparation d'un film. Monsieur BESSOU a livré à Jean-Claude PEREZ tout le matériau de son exposé visible sur le site www.jean-claude-argenti-sauvain.com.